



le Grain de sable Attac Pays d'Aix

Bulletin bimestriel
Mai - Juin 2010

Maison des Associations
1 rue Emile TAVAN
13100 Aix en Provence

N° 59

06 83 41 89 51
aix@attac.org
www.local.attac.org/13/aix

Poisson d'avril!

L'actualité nous a abreuvés de gags en ce mois d'avril et c'est comme s'il y avait eu le 1er avril tous les jours. Pas étonnant que certains adhérents d'Attac aient cru au communiqué d'Attac annonçant sa prochaine dissolution suite à la mise en oeuvre (fictive) d'une taxation financière par le FMI.

Ensuite il y a eu Ségolène Royal qui a décidé de se rendre propriétaire de nos mots : « éducation populaire, fraternité... etc. » Onfray a cru à un poisson et pourtant c'était vrai!

Enfin le 7 avril « Le canard enchaîné » titrait à sa une : « GAG ! La suppression du bouclier fiscal serait anticonstitutionnelle! ». Ainsi selon le Conseil Constitutionnel qui s'appuie pour cela sur la Déclaration de 1789 et sur la juste répartition qu'elle exige des impôts entre les citoyens, le bouclier fiscal « tend à éviter une rupture caractérisée de l'égalité devant les charges publiques » donc le supprimer constituerait « une inégalité » !

Ainsi la valeur d'égalité est revendiquée pour défendre les plus riches, il ne manquerait plus que le mot devienne leur propriété!

Mais prenons ces vertueux défenseurs constitutionnels de l'égalité au mot.

N'y a-t-il pas une rupture autrement intolérable d'égalité dans le détournement des richesses que constitue la baisse, entre 1983 et 2006, de 9,3 % de la part des salaires dans la valeur ajoutée, au profit de l'explosion des dividendes versés aux actionnaires ?

Mais qui en parle?

Il est pourtant très intéressant de faire connaître ces chiffres. Une baisse de la part des salaires de 9,3% du PIB c'est tout de même 200 milliards de perdus qui, si on les récupère paient amplement les déficits de la sécurité sociale et des retraites. Ceux-ci ne dépassent pas actuellement 20 milliards chacun !

Il apparaît clair alors dans une démarche d'égalité que la solution n'est pas de diminuer les dépenses publiques, ni de baisser les retraites, mais comme le dit Pierre Khalifa de « faire cotiser les profits ».

Nos riches défenseurs de l'égalité devraient aussi être alarmés par le dernier rapport de l'Insee concernant les inégalités qui montre qu'en France les inégalités s'aggravent et se tendent aux extrêmes.

La France fonctionnerait, dit-on, comme un élastique mais le problème ou la chance avec les élastiques c'est qu'il y a des limites, et la crise n'a pas encore montré tous ses effets dans la tension!

Le gouvernement, affaibli par ses échecs électoraux et ses divisions en est conscient et veut à tout prix éviter des troubles sociaux qui pourraient favoriser l'émergence de forces politiques susceptibles de remettre en cause l'actuel partage des richesses..

Une bataille décisive va donc s'engager avec la question des retraites, qui constitue un élément central des acquis du mouvement ouvrier. L'issue est un véritable enjeu de société et engage lourdement l'avenir.

Le gouvernement a déjà commencé ses manoeuvres de division et de manipulation de l'opinion, il est donc indispensable que les forces politiques, syndicales, citoyennes d'opposition fassent un front commun cohérent pour démonter les fausses évidences et organiser une riposte efficace.

Vous êtes donc tous appelés à agir en vous informant pour contrer les faux arguments :

- en signant et en diffusant la **pétition « Faire entendre les exigences citoyennes sur les retraites »**-
- en participant à la **manifestation du 1er mai à Aix**
- en participant aux **mobilisations sur les retraites dont la réunion du 17 juin avec P.Khalifa**
- en participant aux **actions collectives des 25 et 26 juin à l'occasion de la réunion du G20 à Toronto** pour exiger des gouvernants une taxation des transactions financières d'une ampleur suffisante pour dégonfler la spéculation et mobiliser de nouvelles ressources pour la construction des biens publics mondiaux.

Raymonde Lagune

AGENDA Mai - Juin 2010

Samedi 1^{er} mai 2010 à 10h30

Le 1^o mai

Manifestation à 10h30

Place de la Rotonde à Aix en Provence

Mardi 4 mai 2010 à 19h30

Film « Walter – Retour en résistance »

Débat animé par **Robert Mencherini**, historien et universitaire.

Salle Le Cèdre à l'AGESA, avenue du Deffens, au Jas de Bouffan - Aix en Provence.

Mardi 11 mai 2010 à 20h00

CA ouvert à tous les adhérents

Salle Le Cèdre à l'AGESA, avenue du Deffens, au Jas de Bouffan - Aix en Provence.

Dimanche 16 mai 2010 à partir de 10h30

Commémoration de la Résistance et du programme du CNR.

Jeudi 20 mai 2010 à 19h00

Attac au Ligoures

Les Prud'hommes : une justice de proximité en danger ?

avec la présence d'un juge de Prud'hommes et de syndicalistes

Maison de la vie associative, Le Ligoures, place Romée de Villeneuve, à Encagnane - Aix en Provence.

Mardi 1^{er} juin 2010 à 19:30

Attac au Jas

Film « La fin de la pauvreté »

Suivi d'un débat

Salle Le Cèdre à l'AGESA, avenue du Deffens, au Jas de Bouffan - Aix en Provence.

Mardi 8 juin 2010 à 20h00

CA ouvert à tous les adhérents

Salle Le Cèdre à l'AGESA, avenue du Deffens, au Jas de Bouffan - Aix en Provence.

Jeudi 17 juin 2010 à 19h00

Débat sur les retraites

Animé par Pierre Khalfa, membre du Conseil Scientifique d'Attac, avec la présence de syndicalistes *Maison de la vie associative, Le Ligoures, place Romée de Villeneuve, à Encagnane - Aix en Provence.*

Bilan de notre Assemblée Générale du 18 mars

Nous remercions les participants vu le nombre d'évènements ayant eu lieu à Aix ce soir là. Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité et le nouveau CA élu par 61 adhérents dont 25 par procuration.

Les membres élus au nouveau CA sont : Anne Marie Alary, Gérard Amy, Jacqueline Blanchot, Valérie Brûlant, Bérengère Costa, Gérard Guieu, Joël Heaulme, Bernard Lagune, Raymonde Lagune, Isabelle Poncet Le Couëdic, Patrice Sénégas.

S'est ensuite engagé un débat intéressant et dynamique sur notre activité et les futures actions et sujets à traiter : la défense des services publics, avec des exemples vécus au niveau local comme la privatisation des crèches, les retraites, les taxes globales, l'Eau (aura lieu en 2012 le Forum Mondial de l'Eau à Marseille), les rapports nord-sud, la démocratie... La question de la forme d'actions a été posée. Bien sûr nous continuerons à faire des actions communes avec les associations et militants aixois et de la région. Nous participons d'ailleurs à l'élaboration du Forum Social Mondial en Provence.

A ce jour, 150 personnes ont adhéré ou ré-adhéré en 2010 à Attac pays d'Aix dont 10 nouveaux à qui nous souhaitons la bienvenue. Nous invitons les retardataires à s'acquitter de leur cotisation rapidement. Attac France a besoin de compter sur un budget pour organiser ses actions d'où la nécessité d'adhérer en début d'année !

Valérie Brûlant



2010-2011, changement de cap pour la fête annuelle des comités Attac.

Après les éditions précédentes de sa fête annuelle, dans le beau parc de Valabre mis à disposition par la ville de Gardanne, les comités Attac de la région ont décidé de renouveler le genre en 2010 et se sont mis en quête d'un nouveau lieu, notamment du côté d'Arles puis de Vitrolles.

Cette recherche a finalement abouti mais trop tard pour permettre une bonne préparation de la fête.

Décision a alors été prise d'annuler l'édition 2010 en préparant la fête 2011 dès maintenant avec tous les comités volontaires.

Mais 2010 ne sera pas une « année blanche » car l'université citoyenne d'Attac France se tiendra encore cette année à Arles du 20 au 24 Août. Les adhérents des Bouches du Rhône sont invités à y participer et aussi à contribuer à la logistique pendant ces 5 jours.

Dans le même esprit de rassembler les mouvements citoyens, des Forum sociaux s'organisent.

Ainsi, les 7-8-9 mai 2010, se tiendra à La Seyne le Forum social « Travailler à 27 en Europe » avec la participation d'intervenants européens, syndicalistes, chercheurs et élus européens. Attac Var, soutenu par

les Attac de la région, s'est associé à différentes associations de défense des droits de l'homme pour cette première initiative qui a reçu le soutien de la Région et de la ville de La Seyne (pour en savoir plus : lien : <http://www.local.attac.org/attac83>).

Enfin, depuis 6 mois, Attac participe au projet prometteur de « Forum social permanent en Provence » visant l'action coordonnée des associations citoyennes de la région, de Marseille à Manosque et de La Ciotat à Arles.

Ce FSM local prépare notamment pour la fin de l'année un grand rendez-vous, probablement à Marseille, sous la forme d'un premier Forum social régional rassemblant le mouvement social et altermondialiste pour une série de débats sur la défense des droits, les perspectives d'alternatives et des animations culturelles, avec le soutien de la Région et de municipalités progressistes.

Donc : > N'hésitez pas à rejoindre La Seyne les 7-8-9 mai 2010,

> Retenez vos week-end de fin novembre et début décembre 2010 pour le FSM à Marseille !

> Et cap sur la fête Attac 13 en juin 2011 !

Gérard Guieu

CONTACTS

Préparation des réunions publiques (Jas et Ligourès) : M et J Fourny 04 42 21 65 45

Stand marché Richelme samedi à partir de 10h00 : Gérard Amy
gerard.amy@univ-provence.fr

Stand marché Bois de l'Aune (Jas) samedi à partir de 10h30: J. et M Fourny 04 42 21 65 45

Tractage, affichage :
Raymonde Lagune 04 42 96 66 46

Responsable fichier adhérents :

Valérie Brûlant 06 77 74 58 85

Contact presse : Bernard Lagune 04 42 21 16 68

Echanges sur l'économie avec Renaud Gallimard : en collaboration avec l'Université populaire, 2ème jeudi du mois à 19h00, au Ligourès, Place Romée de Villeneuve, Aix contact : Madeleine Liotier au 04 42 27 33 49

Groupe de Travail Dette : réunion les 1er lundi du mois à 19h30 chez Raymonde Lagune 04 42 96 66 46

OUI, FINANCER LES RETRAITES A 60 ANS, C'EST POSSIBLE ! ...

Pour la troisième fois, après 1993 (réforme Balladur), 2003 (réforme Fillon), le gouvernement s'attaque aux retraites. Toutes ces « réformes » vont dans le même sens : Les droits des salariés tirés vers le bas, remise en cause du système par répartition, augmentation de l'âge

de départ à la retraite, diminution du montant des retraites. Le tout habillé d'un discours catastrophiste :

L'allongement de la durée de vie entraînerait un accroissement des dépenses de retraite responsable de

déficits abyssaux insupportables par la société. Pour le gouvernement et le Medef, abondamment relayés par la plupart des médias, une mesure s'impose : supprimer l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans en le portant à 62, 65 ou 67 ans.

Le COR (conseil d'orientation des retraites) envisage une réforme du système actuel par répartition, qui assure un taux de remplacement du salaire défini à l'avance, par un système de retraite par points ou par « compte notionnel », systèmes par répartition certes, mais qui ne garantissent plus un niveau de retraite, ce dernier servant à ajuster l'équilibre financier des régimes.

La fausse solution du recul de l'âge de la retraite

Depuis le 19^e siècle et la montée en puissance du capitalisme, la durée du travail a toujours été un terrain de confrontation : lutte pour la journée de 8 heures (12h en 1848), pour réduire la durée hebdomadaire du travail (48h en 1919, 40h en 1936, 39h en 1982, 35h en 1998), lutte pour les congés payés, lutte pour le droit à la retraite. L'augmentation de la productivité ne doit pas servir uniquement à augmenter la rente et la rémunération du capital où des actionnaires mais doit servir à améliorer les conditions de vie des salariés en attribuant des salaires décents, en améliorant les conditions de travail et en travaillant moins et moins longtemps. Reculer l'âge ouvrant le droit à la retraite est une régression sociale qui va à l'encontre de l'évolution de la société depuis plus d'un siècle. Cela est d'autant plus insupportable que la majorité des salariés arrêtent de travailler vers 58 ans, les entreprises n'hésitant pas à se débarrasser des salariés âgés. Cette mesure reviendrait en fait à diminuer le montant de la retraite.

La solution : un partage plus équitable de la richesse

La raison fondamentale de la dégradation de l'équilibre financier des régimes de retraite est la chute de l'emploi et le développement du chômage même si les conséquences de la démographie à long terme ne sauraient être niées.

Les solutions au problème du financement des retraites existent. Le dernier rapport du COR (avril 2010) montre que le financement des retraites à un niveau décent est tout à fait possible. Selon ce rapport, en 2008 la masse des cotisations retraites représentait 12,8 % du Pib (total des richesses produites dans l'année), l'ensemble des

dépenses de retraites 13,4 % du PIB, soit un besoin en financement complémentaire de 0.6 point.

En 2050, selon les scénarios envisagés, les dépenses de retraites varieraient entre 14,3% et 15,7% du PIB, soit un besoin de +1,7 à +3 points de PIB si on conserve le même système de cotisation qu'aujourd'hui. On est loin de la vision catastrophiste présentée par le gouvernement et le MEDEF. Mais le problème est que le gouvernement et le patronat ne veulent pas entendre parler de modification de la répartition de la richesse. **Pas question de toucher à l'explosion des profits dividendes, revenus financiers qui sont passés de 3,2 % du PIB en 1982 à 8,5 % du PIB en 2007 !**

La retraite par répartition : un droit qu'il faut défendre et améliorer. Le système de retraite par répartition, basé sur des droits collectifs, sur la solidarité entre salariés et entre générations doit être défendu. Défendu et amélioré en garantissant la possibilité de prendre sa retraite à 60 ans, en garantissant un niveau de retraite permettant de vivre décemment. Pour cela il faut une réforme du financement de la protection sociale, prenant en compte une contribution sur les revenus financiers des entreprises, une remise en cause des exonérations des cotisations patronales, notamment en taxant tous les revenus financiers, profits, stock-options (une part de plus en plus importante des revenus n'est pas soumise à cotisation), en mettant en place une autre politique de l'emploi.

Le système de retraite et, plus généralement la protection sociale est un enjeu de société. A moins de décréter la paupérisation des retraités, il est normal de couvrir les besoins sociaux liés à l'augmentation de leur part dans la population par un accroissement les prélèvements sur la richesse produite. Il faut en finir avec l'actuel partage éhonté des richesses au bénéfice des revenus financiers. Mais cela ne se fera pas tout seul. Les enjeux financiers de la protection sociale sont considérables. Il faudra de nombreuses luttes !

Joël Héaulme

Le 1^{er} mai

Manifestation à 10h30

Place de la Rotonde à Aix en Provence

QUEL HORIZON POUR LA PALESTINE ?

Les observateurs et spécialistes jugent **l'année 2010 « décisive quant au sort de la ville d'al-Qods [Jérusalem] en tant que capitale juive »**. La situation de la mosquée d'Al-Aqsa continue d'inquiéter le monde musulman, parmi nombre d'autres questions tout aussi préoccupantes. De fait, la situation actuelle en Israël et dans les territoires occupés n'incite pas à l'optimisme : répression de manifestations à Jérusalem, nouvelles mesures contre l'« infiltration » qui rendent passibles d'expulsion des milliers de Palestiniens de Cisjordanie originaires de Gaza ou de Jérusalem-Est, projets de lois racistes envers les Arabes d'Israël... Les relances de négociations récentes par les Etats-Unis ont encore abouti à une impasse. Le premier ministre israélien Benyamin Netanyahu refuse toujours le gel des colonies en Cisjordanie, et le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas refuse de reprendre les négociations sans que cette condition soit satisfaite.

L'avenir du conflit israélo-palestinien ne laisse envisager que **deux possibilités : l'annexion de la Cisjordanie ou la décolonisation des territoires palestiniens occupés par Israël**. Si la première issue semble difficilement envisageable, du fait de la surveillance relative d'Israël par la communauté internationale, la seconde n'apparaît pas évidente pour autant. Comme l'analyse Youssef Courbage, démographe et directeur de recherche à l'INED, « *les enjeux démographiques sont au coeur du conflit* » : en effet, contrairement à la crainte véhiculée au sein de la société israélienne d'une majorité arabe qui se profilerait dans l'État juif, c'est plutôt la forte natalité des colons israéliens de Cisjordanie qui menace l'unité d'un futur Etat palestinien.

De plus, comme le rappelle le journaliste israélien Gideon Levy (*Ha'aretz*) dans Politis, la question palestinienne a cessé d'être au centre des préoccupations de la société israélienne. Celle-ci se replie sur des questions intérieures, et en même temps que les Israéliens se désintéressent du sort de leurs voisins, la droite règne sans partage sur la vie politique de l'État hébreu. Une telle indifférence inquiète, car elle donne carte blanche aux gouvernements de droite et d'extrême-droite pour resserrer l'emprise militaire et économique sur Gaza et la Cisjordanie. Néanmoins, et surtout depuis l'opération « plomb durci » dans la bande de Gaza en décembre 2008-janvier 2009, Israël a perdu l'impunité, ou du moins la tolérance, dont il avait pu bénéficier jusqu'alors. Le rapport du juge Goldstone,

commandité par les Nations Unies, souligne en effet que certains des actes commis pendant cette guerre peuvent être apparentés à des crimes de guerres, voire à des crimes contre l'humanité. Mais si les faits sont là, il reste **aux États, notamment à l'UE et aux Etats-Unis, à exercer la pression nécessaire sur Israël pour exiger les sanctions appropriées**. Cette pression est encore bien faible, et elle oblige la société civile à prendre le relais des pouvoirs en place.

Le soutien de la société civile

Elles sont là, tous les vendredis, vêtues de noir. Elles arborent des pancartes demandant la fin de l'occupation israélienne en Palestine. **Le mouvement des Femmes en Noir est né en 1988 en Israël**, suite à la première Intifada, avec la volonté de nouer un dialogue entre des femmes des deux parties. Se voulant pacifiste et féministe, il a été longtemps ignoré des médias, jusqu'au développement d'Internet qui lui a permis d'acquérir une envergure internationale et un début de reconnaissance. Tel qu'il se définit, le réseau promeut « *des politiques internationales alternatives basées sur des principes de non-violence, de féminisme et d'anti-militarisme* ».

Mais il n'est qu'un élément de la nébuleuse d'organisations pro-palestiniennes qui existent aujourd'hui de part le monde. En France, on peut citer le CCIPPP (**Campagne Civile d'Information pour la Protection du Peuple Palestinien**), ou encore **Génération Palestine**. Le premier organise des missions civiles comme la participation à des manifestations en Palestine, l'occupation de maisons menacées de démolition, protection de paysans palestiniens pendant les récoltes. Le second permet chaque année à des jeunes d'Europe de se rendre en Cisjordanie, de rencontrer des acteurs locaux de la lutte contre la colonisation et pour la construction de la paix, et, *in fine*, de témoigner sur la situation en Palestine.

Quant à la **campagne BDS France** (Boycott Désinvestissement Sanctions), elle encourage au boycott d'Israël, qu'il soit culturel, universitaire ou économique. Car **ce qui porte la cause palestinienne aujourd'hui, c'est bien la médiatisation importante générée par tous ces groupes de solidarité**. Outre le fait de donner un soutien matériel et moral à l'isolement et la répression dont sont victimes les Palestiniens, ils obligent les pouvoirs publics et les instances internationales à prendre en compte les revendications.

Servane Poncet

VIVEMENT UNE TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIERES !

A partir du ligne d'Attac n° 81 mai 2010

Qu'est-ce qu'une T.T.F. ?

C'est une **taxe prélevée sur l'ensemble des transactions réalisées sur les marchés financiers** (marchés des actions, des obligations, des devises, des produits dérivés et de tous les produits financiers négociés par les professionnels). Les transactions effectuées par les consommateurs ordinaires, les règlements de marchandises, les paiements de salaires et les envois de fonds à l'étranger ne seraient pas sujettes à la TTF.

Pourquoi une TTF ?

- **Pour limiter la spéculation**

En 2008, les transactions financières étaient 74 fois supérieures au PIB mondial, contre 15 fois en 1990. Cette **économie casino** a donc permis depuis 20 ans de dégager des **taux de rentabilité de 10 %** au **détriment des salariés** et a généré une succession de **bulles financières** dont tous les citoyens doivent payer les conséquences.

- **Pour dégager des ressources financières**

Il y a un besoin urgent de **ressources nouvelles** pour réduire les déficits publics, financer la protection sociale, les plans de relance, l'aide au développement et la lutte contre le réchauffement climatique.

- **Pour redonner le pouvoir aux citoyens**

La libéralisation des mouvements de capitaux a donné un **pouvoir social inégalé aux détenteurs de capitaux** : ils peuvent facilement déplacer des millions d'euros d'une place financière à l'autre, mettant ainsi en concurrence les entreprises, les salariés et les Etats du monde. Il faut **ébranler l'alliance entre les élites étatiques et les élites financières afin de redonner le pouvoir aux citoyens**

Les limites des autres taxes actuellement proposées

Jean-Louis Borloo et Bernard Kouchner proposent une **taxe de 0,005 % sur les transactions de change**, le premier pour financer la lutte contre le changement climatique et le second pour le développement. Mais cette taxe ne rapporterait que 33 milliards de dollars par an et ne permet pas de limiter la spéculation (car elle ne touche pas toutes les transactions et son taux est

très faible). **La taxe sur les actifs douteux des banques** proposée par Obama (reprise par l'Allemagne), ne permettrait de récupérer sur 10 ans qu'une petite partie des fonds dépensés par l'Etat dans le sauvetage des banques (90 milliards de \$ sur 700).

Comment serait calculée la taxe et combien rapporterait-elle ?

Les taux proposés varient de **0,01 % à 0,5 %**, qui pour une transaction de 1000 \$ rapporterait de 0,1 à 5 \$. Le taux devrait être suffisamment faible pour avoir un impact limité sur les transactions occasionnelles réalisées par des acteurs de l'économie réelle et suffisamment élevé pour décourager les spéculateurs. L'Institut de recherche économique autrichien estime **qu'une taxe de 0,05 % pourrait rapporter enter 447 et 1022 milliards de dollars** et cela en dépit d'une baisse de 65 % du volume des transactions financières. De son côté, le Centre pour la recherche et la politique économique (CRPE) des Etats-Unis estime **qu'une taxe à taux variable selon le type de transaction générerait 350 milliards de dollars** uniquement aux Etats-Unis.

Comment l'argent sera-t-il utilisé et par qui ?

Une part importante de la taxe serait collectée dans les centres financiers qui réalisent les plus gros volumes de transactions (RU, EU, Japon, Singapour, Suisse, France, Allemagne). Une part des fonds collectés pourra être utilisée pour financer les déficits et la protection sociale, mais il est essentiel qu'une part importante soit consacrée à la construction de **biens publics mondiaux** (objectifs de développement du Millénaire, adaptation et lutte contre le changement climatique). Les décisions d'allocation des fonds devront être prises dans un cadre multilatéral, basé sur l'égalité de droit de tous les acteurs.

Seul un engagement fort des citoyens aux niveaux national, européen et mondial permettra la mise en place d'une telle taxe et de régulations sur la finance mondiale et donc de **mettre en œuvre des politiques alternatives au néolibéralisme**.

Isabelle Le Couëdic

N'oubliez pas de renouveler votre adhésion pour soutenir nos actions !

